

Programme 1 : mondes professionnels

- Si le terme « Professions » est au centre du projet de notre laboratoire depuis sa fondation, et même plus précisément au cœur de l'acronyme qui sert à nous désigner, celui-ci nous semble nécessiter une explication. En effet, nous ne prétendons pas partir d'une définition figée, essentialisée, de la notion de « profession ». Notre objet n'a jamais été les « professions établies », au sens strict d'une sociologie des professions prisonnière de la tradition anglo-saxonne, mais plutôt les « groupes professionnels ». Cette notion nous a permis de construire une réflexion échappant à l'opposition anglo-saxonne Profession/Occupation. Elle réunit dans un même objet aussi bien des activités aux contours encadrés légalement et contrôlés par les « professionnels » (Médecins, Magistrats, Policiers, Diplomates, Officiers, ...) que d'autres aux contours plus flous, instables mais dont le dénominateur commun est le partage de savoirs et savoir-faire communs (agents thermaux, artistes de cirque, metteurs en scène, producteurs de cinéma, architectes d'intérieur, magistrats, convoyeurs de fond, agents du football professionnel, chercheurs en pisciculture, cadres d'entreprise, du secteur public ou de l'économie solidaire et sociale, élus locaux, ...). Ce faisant, nous nous inscrivons dans la continuité du projet du Laboratoire en tant que, dès l'origine, il s'agissait de repenser et de renouveler l'approche des professions et des dynamiques professionnelles, au croisement de plusieurs traditions intellectuelles et scientifiques qu'il s'agissait de dépasser sans en renier les acquis : ceux de la sociologie du travail, de la sociologie des organisations, de la sociologie des cadres, ou de la sociologie des professions anglo-saxonne. Nous nous inscrivons également dans la logique de l'articulation entre les biographies en contexte et les institutions génératrices de normes, et ce à plusieurs titres : en axant notre réflexion sur ces formes de différenciation que représentent les frontières des professions, en ouvrant la question des limites de la valeur intégratrice des professions, en portant directement le regard sur l'interaction entre les capacités normatrices des groupes professionnels et celles des organisations, en considérant les groupes professionnels eux-mêmes comme des êtres collectifs dont la dynamique parcourt le temps, entre la naissance et la mort, comme une biographie.

- Ce qui relie nos différents travaux, c'est moins leur intérêt pour des groupes professionnels divers que pour la dynamique de construction et de déplacement des frontières qui les différencient et les séparent. Cette problématique permet de saisir la construction et la déstabilisation des identités professionnelles en lien avec leur inscription dans un monde d'activités de travail, fondées sur la maîtrise de savoirs pratiques et formels. Ce monde d'activités est envisagé dans sa dynamique c'est-à-dire à partir d'une structuration qui évolue, au gré des changements de l'environnement externe (législation, demande des clients...), du contexte organisationnel (réorganisation, orientations stratégiques ou managériales nouvelles, ...) et même des mouvements internes au groupe professionnel (évolution de systèmes de valeur divers, influence de certains porte-parole, etc.). Cette problématique se décline en trois sous-thèmes, qui seront présentés un peu plus bas, après que nous ayons apporté quelques précisions sur les modalités de catégorisation de la profession.

- On peut, en effet, distinguer, à l'intérieur de la catégorie « professions », la catégorie des travailleurs eux-mêmes, celle des membres de la profession, ancrée dans l'activité,

différente de la catégorie des institutions intégrant ces activités (Etat, administrations, organisations privées, publiques ou associatives), mais aussi de la catégorie de sens commun désignant les usages courants, en France et dans d'autres aires historiques et culturelles de la notion de profession, et différente aussi de la catégorie savante, plus précisément sociologique, qui s'est élaborée à travers diverses traditions et courants. Un premier objectif du programme scientifique est de poursuivre l'analyse des diverses catégories impliquées par la notion de profession, en lien avec les auteurs qui les mettent en œuvre et avec la dynamique des organisations et des activités de travail.

- Mais il convient également de mener un travail réflexif plus spécifiquement consacré à la constitution de la catégorie savante et à ses usages. Il s'agit d'entreprendre une socio-histoire de la sociologie des professions et des groupes professionnels, pour comprendre quels sont les enjeux de l'utilisation des catégories, les relations d'influence des catégories les unes avec les autres. Elle a pour objectif de mettre à jour les institutions structurantes de ce champ scientifique, au croisement avec la biographie des chercheurs.

- Le développement de la sociologie des professions française sera alors analysé en le replaçant dans un contexte plus vaste. Dans le contexte international, d'une part, l'influence de la sociologie des professions anglo-américaine sera notamment saisie à travers ses modes de circulation, tandis que l'on s'interrogera sur la façon dont elle a été reçue et réinterprétée dans d'autres contextes européens : le réseau du RC 52 de l' AIS, dans lequel plusieurs chercheurs du laboratoire sont très impliqués, pourra être un espace de réflexion important à mobiliser à cet effet. La question de la traduction ne sera pas négligée, de même qu'on se penchera sur les glissements de sens que représente le passage de profession (en anglais) à profession (en français), mais aussi sur le problème posé par la traduction de l'allemand « beruf », dont on sait le défi qu'il représente pour la compréhension de Max Weber. Dans le contexte scientifique national, d'autre part, seront interrogés les positions et déplacements respectifs des problématiques traitées par la sociologie du travail, la sociologie des organisations et la sociologie économique dans leurs connexions avec la sociologie des professions.

- L'interrogation sur les catégories et notions utilisées, leurs origines et leurs usages différenciés, devrait en effet nous amener à reconsidérer, retravailler et finalement redéfinir certaines notions théoriques fondatrices du champ (« segments », « territoire », « carrière », « savoirs », « rhétorique »,...). Elle nous paraît susceptible de renouveler la compréhension sociologique du travail, de l'organisation et du marché.

- Parallèlement à cette analyse des processus de catégorisation, les recherches poursuivies s'orienteront selon trois déclinaisons de la problématique générale de la construction et la transformation des groupes professionnels.